

Compte rendu COMITE DIRECTEUR du 09 décembre 2021

Présents : ALAMICHEL Adrien, BOCZKOWSKI Jade, FOURRE Caroline, LECOQ Florence, STRAJNAR Nadia, RUELLO Nicolas, BESNE François-Xavier, SORAND Daniel, MEUNIER Cyril, SCHULER Stéphane
Excusés : GRAILLOT Luc, ELLIOT Alan, COUSTOUX Nicolas, RASINGER Bastien, LORIEUX Damien, CAYOL Marc

Le compte rendu du précédent comité a été accepté à l'unanimité

L'ordre du jour est le :

➤ Vie du club et gestion des adhérents :

- Point sur les adhésions 2021/2022
 - 227 adhérents à ce jour.
- **Pass- Sanitaire – Note d'information - Rappel des normes en vigueur "**
 - Pass-Sanitaire et masque Obligatoires à l'odyssée et en Salle de cours SCC
 - Accès Interdit via la porte du bas
- **Certification délivrée par le club :**
 - **Toute certification, notamment une qualification PA ou PE, sera délivrée à la condition que la formation menant à un niveau (1, 2, 3...) Soit débutée et réglée au club. Exemple : La formation N2 devra être débutée pour l'acquisition d'un PE40.**

➤ Gestion de l'accès à la piscine – Organisation des lignes d'eau réservées au SCC

- Collégiens et lycéens
 - **Il a été spécifié par Chartres Métropole que les créneaux Sections et AS revenaient dans la pleine compétence du club – retour au règlement intérieur SCC**
- ***NOUVEAU*** - **Accès à une ligne de Nage le Dimanche Matin :**
 - **Mise en place de deux Créneaux sous surveillance obligatoire d'un DP**
- Point sur le protocole de désinfection
 - Toute activité utilisant du matériel doit faire l'objet d'une désinfection après usage (pastilles et bac à disposition dans le local)
- Compresseurs : Une prise électrique aux normes du compresseur doit être installée par Vert Marine

➤ **Les sorties et Evènements :**

- Point sur la Sortie de la Toussaint
 - Un séjour très apprécié par les participants (plongées et visites du site)
- **Voyage 2022 « les saintes »**
 - Reste 4 places à ce jour.
- **Sorties formations (modalités de paiement)**
 - Le montant des sorties formations club seront dorénavant au tarif forfaitaire et payables d'avance.
- **Sorties Festives :**
 - Un appel aux adhérents désireux d'organiser des sorties à thème ou animation (hors plongée) sera effectué - les projets seront à soumettre à Caroline FOURRE
- **Organisation AG - le 29 janvier 2022 au Moulin de ST PREST**

- Le vote sera possible sur place ou en ligne (sous réserve de mesures sanitaires gouvernementales)
- Un rappel sur le principe des « pouvoirs » - **3 maximum par personne**
- Un repas sera proposé sur inscription « **soirée choucroute** » → **dans le respect des obligations sanitaires en vigueur**
- **La boisson (bière) sera offerte par le SCC**

➤ **Matériels et Véhicules :**

- Point sur le renouvellement des Remorques
 - Demande de subvention sur 2022 sera effectuée (pour une valeur de 1500€ environ par remorque)
- Point sur le camion en réparation
 - Le camion Traffic est réparé

○ **Maintenance blocs – Nettoyage du Local – inventaires matériels**

○ **Les lundi 20 et 27 décembre 2021**

➤ **Communication :**

- Mise en place d'un compte SMS (publication aux membres)
- Réseaux sociaux : **Le Comité Directeur préconise aux référents et organisateurs l'utilisation d'un canal descendant unique par les informations organisationnelles (par Whatsapp permet de limiter la publication de message au gestionnaire de la discussion).**

➤ **Rapprochement pédagogique club :** Un rapprochement pour échanges pédagogiques avec un club de Vannes a été proposé et accepté par le SCC, pour une découverte réciproque des sites et des structures.

Le 15/12/2021
Le Président

C'Chartres Métropole Subaqua

Association régie par la loi de 1901 agréée Ministère Jeunesse et Sports & affiliée à la FFESSM sous le N° 27280120 le 28/10/1969. Enregistrée à la Préfecture d'Eure et Loir le 6/10/1969 sous le n° 28 100 4428 (JO n° 245 du 18/10/1969). Agréée DDJS le 31/12/1986 sous le n° 28 SU 18030. SIRET 447 961 442 00020, code APE 926C, Dénomination sociale : Subaqua Club de Chartres
Complexe aquatique L'ODYSEE - Rue du Médecin Général BEYNE 28000 Chartres – www.scc28.fr

